

ETAT DES GRATIFICATIONS QUE SA MAJESTE TRES CHRESTIENNE A ACCORDE AUX NOUVEAUX CONVERTIS DANS LE DIOCESE DU PUY

Michelle GRAZAC, de Beaujeu, paroisse de Chambon, le 22 Août 1678 20 livres

Jacques, Marie et Claude RAUZE, frères et soeur, de la Suchère, paroisse de Chambon, le 18 Août 1678 ; 40 livres

Suzanne PERIER, veuve à Jacques GOUNON, de Chambon, le 28 Août 1678 ; 30 livres

Marie DUPAU, de Flachet, paroisse de Chambon, le 30 Août 1678 ; 20 livres

Ysabeau VEILHET, femme à Pierre GIRE, de la Choumeyre, paroisse de Chambon, le 24 Octobre 1678 ; 20 livres